

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED

COMMUNE D'ALGER CENTRE

Exécution de l'ordonnance n° 75-74 du 12 Novembre 1975
complétée par le décret n° 76-62 du 25 Mars 1976, modifié et
complété par le décret exécutif n° 134 -92 du 07 Avril 1992

AVIS

Dépôt partiel des Documents Cadastraux

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger Centre fait connaître à tous les intéressés que le plan cadastral et les documents annexes des sections cadastrales n° **03, 04, 10, 12, 13, 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39**, établis à la suite des opérations d'enquête et de délimitation prescrites par l'arrêté n° **472 du 10 Mai 1993** de Monsieur le Wali d'Alger sont déposés ce jour **22 décembre 2019** au siège de l'Assemblée Populaire communale d'Alger Centre.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret n° 76-62 du 25 Mars 1976, modifié et complété par le décret exécutif n° 134-92 du 07 Avril 1992, pendant le **délai d'un mois**, toutes personnes peuvent en prendre connaissance.

Les réclamations éventuelles seront présentées dans le dit délai soit par écrit au Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger Centre soit verbalement à un représentant de la Direction du Cadastre qui se tient au siège de la dite Assemblée **les jours ouvrables de huit heures à midi (8H00 à 12H00)**.